

Les cours d'instruments

proposés au CRD de Bourg-la-Reine/Sceaux.

Instruments

- Alto
- Basson
- Chant lyrique
- Clarinette
- Clavecin
- Contrebasse
- Cor
- Flûte à bec
- Flûte traversière
- Guitare
- Harpe
- Hautbois
- Orgue
- Percussions
- Piano
- Piano jazz
- Saxophone
- Trombone
- Trompette
- Tuba
- Viole de gambe
- Violon
- Violoncelle

Pratique collective

- Atelier Guitare électrique
- Atelier Impro Jazz CHAM
- Atelier Jazz (initiation)
- Ateliers de MAA / MAA CHAM
- Atelier Percussions Corporelles CHAM
- Ateliers Jazz "Blue note", "Riverside"
- Chœur d'ados (Adochoeur, Chœur CHAM 6/5, Chœur CHAM 4/3, Grand Chœur)
- Chœur d'enfants (Colibris, Pinsons, Sauterelles, Grillons, Abeilles, Petit Chœur, Méli-mélo, Petites Voix, Polyssons, Voix si voix la)
- Chœur Vocalys (adultes)
- Comédie musicale
- Direction de chœur d'enfants
- Ensemble de Cuivres
- Ensemble de Mélodicas
- Ensemble de Percussions "Rim shots"
- Ensemble vocal (cycle spécialisé)
- Ensembles de Flûtes à bec
- Ensembles de Harpes
- Ensembles de Violoncelles "Super Cellist", "Tutti Celli" (adultes)
- Fantômes de l'opéra
- Filière voix (pré-maîtrise, maîtrise, post-maîtrise)
- Grande Harmonie
- Harmonie Junior
- Harmonie Tremplin
- Musique de chambre
- Orchestre de Guitares "Pince moi", "Hexacorde"
- Orchestre Les Grandes Cordes
- Orchestre Premières Cordes
- Orchestre Sinfonia
- Orchestre Symphonique
- Quatuor de Saxophones
- Tentet

Formation musicale & Érudition

- FM
- FM Chanteurs
- Culture musicale
- Composition
- Écoute analytique
- Harmonie
- Histoire de la musique
- Projets personnels (CPDN)
- Culture Jazz



ACCUEIL

**Horaires d'ouverture au public
(hors vacances scolaires) :**

Lundi : 8h30 – 22h

Mardi : 8h30 – 22h

Mercredi : 8h30 – 22h

Judi : 8h30 – 22h

Vendredi : 8h30 – 22h

Samedi : 8h30 – 19h30

Dimanche et jours fériés : fermé

ACCÈS

Bus : 6, 7, 172, 192, 197,
388, 390, 394

Arrêts : Gare de Bourg-la-Reine,
Condorcet - Mairie
RER, Conservatoire

RER : B – arrêt Bourg-la-Reine

Retrouvez toutes les actualités
sur notre site internet :

conservatoires.valleesud.fr

**Conservatoire à Rayonnement Départemental
de Bourg-la-Reine/Sceaux**

11-13 bd Carnot, 92340 Bourg-la-Reine

conservatoireblrcsx@valleesud.fr

01.86.63.13.68



Conservatoire

à Rayonnement Départemental
de Bourg-la-Reine/sceaux

CURSUS MUSIQUE



Qu'est-ce qu'un **cursus** **MUSIQUE** ?

Apprendre la musique, c'est développer une **sensibilité**, une **curiosité** et un **langage** qui accompagnent chacun tout au long de sa vie.

Au CRD de Bourg-la-Reine/Sceaux, le cursus musique offre un **parcours progressif et exigeant**, où la pratique instrumentale ou vocale s'enrichit de la formation musicale, de la **pratique collective** et de nombreuses productions artistiques sur scène.

Encadrés par des **artistes-enseignants reconnus pour leur expertise**, les élèves bénéficient d'un accompagnement fondé sur l'**excellence artistique** et la **transmission**. Ils construisent un parcours à leur rythme, nourri par le plaisir de jouer ensemble, la découverte des répertoires et l'ouverture à toutes les esthétiques musicales.



CYCLE 1

DÉCOUVERTE ET ACQUISITION DES BASES

À PARTIR DE 6 ANS.
DURÉE DU CURSUS : 4 À 5 ANS.

Le cursus comprend 3 cours obligatoires par semaine :

- **1 cours individuel d'instrument** (30 mn) ou **collectif** (1h à 1h30) si pédagogie de groupe
- **1 cours de formation musicale** (de 45mn à 1h30 selon le niveau)
- **1 pratique collective** (de 45 mn à 1h selon la discipline)

Évaluation :

contrôle continu, auditions, participation aux projets artistiques collectifs, et examen final en 4^e année.
Une 5^e année dans le cycle peut être accordée pour consolider les fondamentaux.



CYCLE 2

APPROFONDISSEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE

DURÉE DU CURSUS : 4 À 5 ANS.

Évolution des temps de cours :

- **1 cours d'instrument** (40 mn)
- **1 cours de formation musicale** (1h30 à 2h selon le niveau, possibilité d'arrêter après la Prépa BEM-2C3)
- **1 pratique collective** (de 1h à 1h30 selon la discipline)

Évaluation :

contrôle continu, auditions, participation aux projets artistiques collectifs, et examen final en 4^e année. Une 5^e année dans le cycle peut être accordée pour consolider les acquis.

La validation du 2^e cycle permet l'obtention du **Brevet d'Études Musicales** (BEM) attestant d'un parcours-études de 8 à 10 ans de pratique artistique au Conservatoire.



CYCLE 3

PERFECTIONNEMENT ET PRATIQUE ARTISTIQUE

DURÉE DU CURSUS : 1 À 2 ANS.

Évolution des temps de cours :

- **1 cours d'instrument** (1h)
- **1 cours de formation musicale** (2h) ou de **culture musicale** (1h30)
- **1 pratique collective** (de 1h à 2h selon la discipline)

Évaluation :

contrôle continu, auditions, participation aux projets artistiques collectifs, et examen final en 2^e année.
Une 3^e année dans le cycle peut être accordée en cas de non-obtention de l'UV instrumentale.

La validation du 3^e cycle permet l'obtention du **Certificat d'Études Musicales** (CEM) venant clôturer le parcours-études amateur au Conservatoire.

Possibilité de poursuite pré-professionnelle :

Sur concours d'entrée :

- **CPDN*** (cycle préparant au diplôme national)
- **CPES*** (classe préparatoire à l'enseignement supérieur)

*Cf : brochure « Cycle spécialisé CPDN-CPES »



PRÉ-PARCOURS

POUR LES 4/5 ANS (MOYENNE ET GRANDE SECTION)

Le pré-parcours est une initiation musicale sous forme d'un cours collectif de 45 mn par semaine, qui se décline en :

- **Jardin musical** (à 4 ans)
- **Éveil musical*** ou **Éveil musical & corporel*** (à 5 ans)

*Un atelier découverte de 6 instruments est proposé aux enfants des classes d'éveil au cours du 2nd trimestre.



PARCOURS ADAPTÉ AU HANDICAP

L'offre d'enseignement adaptée aux besoins spécifiques des élèves en situation de handicap ou rencontrant des difficultés particulières s'articule autour de 2 propositions étudiées avec la référente handicap :

- **1 parcours individualisé**, construit en fonction des besoins de l'enfant et des possibilités d'accompagnement du Conservatoire
- **1 atelier collectif « Les Explorateurs du son »**, destiné aux enfants de 7 à 10 ans rencontrant des difficultés, pour découvrir la musique à travers une approche ludique, sensorielle et adaptée.

L'objectif est de permettre à chacun de vivre une expérience artistique épanouissante, dans un cadre bienveillant et inclusif.



PARCOURS-PROJET

Le Parcours Projet s'adresse aux élèves à partir de la 4^e souhaitant **aménager leur temps de formation**. Il place la **pratique collective** au cœur du parcours artistique.

Accessible sur **validation de l'équipe pédagogique et de la direction**, ce parcours non diplômant est proposé pour une **durée d'un an**, renouvelable une fois selon le projet de l'élève et les places disponibles. Il s'organise ainsi :

- **1 pratique collective**
- **1 soutien instrumental individuel** (30 mn) par quinzaine (élève de cycle 2) ou par semaine (élève de cycle 3)



PARCOURS CHAM

En partenariat avec l'Éducation Nationale, le CRD accueille des Classes à Horaires Aménagés (CHAM) :

- **CHAM Vocale** (CM1-CM2) à l'école P. Loti de Bourg-la-Reine
- **CHAM Instrumentale/vocale** (6^e-3^e) en collaboration avec le collège É. Galois de Bourg-la-Reine.

Grâce à un **emploi du temps aménagé**, les élèves développent leur formation musicale, leur pratique instrumentale et/ou vocale et leur expérience de la scène dans des conditions adaptées.

Le cursus favorise l'**épanouissement personnel**, le **goût du travail collectif**, l'**autonomie** et la **créativité**.

*Cf : brochures « Cham Vocale » et « Cham Instrumentale/Vocale »